



Filière : BIL

Session : 2024

Épreuve de : Sciences sociales

E2-00028
459578
sc-social

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

des transferts intergénérationnels de capitaux : des accélérateurs d'inégalités?

"Après douze millions, je prends tout ! Je répète : après douze millions." Dans une interview relative à la campagne présidentielle de 2022, Jean-Luc Mélenchon exprimait une position tranchée sur l'héritage. Il s'agit pourtant lui d'un sujet sensible : mal connu des Français (les études montrent que les estimations liées aux taxes payées lors de l'héritage ne sont pas réalistes),^{et} à fort caractère émotionnel (déjà Nicolas Sarkozy dans le cours de la campagne présidentielle de 2007 soulignait la beauté de transmettre un héritage à ses enfants de peur son travail). Cette position d'une des principales figures de gauche contraste avec celle des autres candidats, entre évitement du sujet (comme et Mme Hidalgo) ce qui tradait un malaise autour de la question, ou opinion opposée, comme celle de Valérie Pécresse qui propose une baisse de l'impôt sur les successions, on voit là qu'il s'agit d'un sujet vivant qui n'est pas toujours traité de manière rationnelle.

d'héritage est le transfert intergénérationnel de capitaux le plus connu. Il n'est cependant pas le seul. Cette expression renvoie à l'idée de flux ^{de nature multiple} qui viendraient alimenter un stock, économique

mais pas seulement ^{de la notion} d'octroi de capital, à l'origine employée par
 Weber dans son ouvrage de Capital, à aujourd'hui une forte
 connotation bourdieusienne, en ce qu'elle ne renvoie plus simplement
 à une réalité économique, mais aussi culturelle, sociale et
 symbolique. L'adjectif "intergénérationnel" vient ici souligner
 que les transferts auxquels nous nous intéresserons seront ceux qui
 ont lieu d'une génération à l'autre, qu'elles soient consécutives
 (de parents à enfants) ou non (de grands-parents à enfants). Plus
 précisément, nous nous intéresserons aux effets de ces transferts
 en terme d'inégalités, ~~les inégalités~~ c'est-à-dire des différences
 d'accès à une ressource socialement prise. Les inégalités
 peuvent être relatives à ~~une~~ deux générations, aux différences
 entre elles, ou ~~concerner~~ concerner les individus au sein d'une
 même génération. Le terme "accélérateur" montre que nous
 n'étudions pas ici les origines des inégalités mais bien leur
 reproduction dans le temps, soit qu'elles augmentent, soit qu'elles
 diminuent. Ainsi, s'il semble à première vue évident que
 les transferts intergénérationnels de capitaux participent à la
 perpétuation des inégalités, il convient de nuancer cette constatation
 par une étude fine des mécanismes en jeu dans la transmission
 et l'utilisation de ces capitaux ayant souvent pour conséquence,
 mais pas toujours, un accroissement des inégalités.

Quels effets sur la dynamique des inégalités peut-on
 dégager de l'étude des transferts intergénérationnels de

capitaux et comment les limiter lorsque ceux-ci s'exposent à l'idéal méritocratique républicain ?

Si les transferts intergénérationnels de capitaux semblent être à l'origine d'une part importante de la reproduction des inégalités intercatégorielles, c'est-à-dire entre les individus provenant de milieux socio-économiques différents, leurs effets sur les inégalités intracatégorielles, c'est-à-dire au sein d'une même "classe sociale" selon le vocabulaire bourdieusien, paraissent être plus ambigus. Il ressortira toutefois un effet d'accélérateur indéniable de ces transferts intergénérationnels de capitaux ; ainsi faudrait-il s'intéresser aux mécanismes permettant d'en endiguer les effets.

. Tout d'abord, puisque des inégalités existent au sein des générations précédentes entre les catégories sociales, les transferts intergénérationnels de capitaux les perpétuent dans les générations suivantes, voire les augmentent. Ces transferts intergénérationnels, de natures et sur des modes variés, conduisent de manière directe à des destinations initiales inégales en matière de capitaux, ce qui a pour la suite une forte influence sur les trajectoires de vie selon la catégorie sociale des parents et de la famille.

Les transferts intergénérationnels de capitaux sont vecteurs d'inégalités en matière de niveaux de capitaux possédés in fine. Ainsi, en terme de montants perçus, le document (2) donne

la mesure des écarts de ce que l'on peut espérer recevoir de nos familles selon le milieu social. Par exemple, 12,9% des ménages reçoivent des héritages d'un montant ~~supérieur~~ supérieur ou égal à 100 000 €, tandis que 38,7% des ménages reçoivent au contraire moins de 8 000 €. La répartition de ces héritages ne se fait pas au hasard : on voit que parmi les ouvriers, presque la moitié reçoivent moins de 8 000 € tandis que les ménages faisant partie de la catégorie des professions libérales reçoivent pour un quart d'entre eux des montants supérieurs ou égaux à 100 000 €. C'est ainsi que le document ③ souligne la concentration de plus en plus forte du patrimoine par les ménages les plus riches : le dernier centile possède 26% du patrimoine en Europe, tandis que ce niveau était de 20% dans les années 1970, et la responsabilité de l'héritage dans cette concentration. Cependant, comme l'évoque également le document ③, le capital économique n'est pas le seul à subir une influence de ces transferts générationnels. Ainsi, on peut considérer, à la manière de Becker dans Human Capital, que la santé et l'éducation forment ce qu'il appelle le "capital humain", et qui se transmet par le biais de la socialisation. Ainsi, en forgeant les "préférences" des enfants par leur "environnement culturel" (doc ③), on les prédispose à prendre soin de leur santé et de leur éducation et on les aide ainsi à se constituer un capital humain, ou culturel selon Bourdieu, de qualité. Par exemple, Jean-Claude Chamboredon mentionne dans ~~son~~ ^{leur} article ① "de 'métier' d'enfant" avec Jean Prévot

Filière : BIL

Session : 2024

Épreuve de : Sciences sociales

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L'usage ^{social} différencié de l'école maternelle, et note que les enfants des classes ^{supérieures} favorisées sont trois fois plus nombreux que les autres à recevoir des jouets qui permettent "l'introduction de l'école à la maison". Cette réflexion est prolongée par Wilfried Dignier, qui mentionne également un usage ^{social} différencié de la crèche, ou Sabine Vincent qui étudie les "usages sociaux du jouet". Elle montre que dans les classes supérieures, le jouet a une fonction de stimulation intellectuelle et de contrôle indirect, tandis que dans les classes populaires, il a au contraire une fonction de stimulation matérielle et de contrôle direct. De même avec le capital social : Monique Péron - Charlot et Michel Péron ont montré que les classes supérieures ont développé des stratégies de transmission du "carnet d'adresse" par l'initiation à des ~~rituels~~ rituels tels les rallyes ou les participations à des loisirs socialement situés comme l'équitation ou le tennis qui permettent de tisser et de maintenir des liens utiles par la suite.

Il est ainsi que ces inégalités de capitaux du fait des transmissions intergénérationnelles aboutissent à des parcours de vie différents selon la catégorie sociale d'origine et donnent lieu à la reproduction.

sociaux, engendrent de ce fait des inégalités en matière d'accès à des fonctions socialement valorisées et bien rémunérées. Tout d'abord, le document (1) met en lumière des différences structurelles de ~~niveau~~ capitalisme selon la catégorie socio-professionnelle, qui se retrouve donc dans les transferts. Ainsi le patrimoine d'un agriculteur est composé à 71% de patrimoine professionnel, utile donc pour se lancer dans l'agriculture et encourageant par là les fils et filles d'agriculteurs à continuer dans cette voie (c'est d'ailleurs le cas : la très grande majorité des agriculteurs ont des parents agriculteurs). Au contraire, les enfants de cadres ou de professeurs libéraux sont plus susceptibles d'hériter d'une part importante de patrimoine financier, plus liquide, et offrant par là plus de libertés et donc de possibilités. De même, ~~avec~~ avoir un haut ^{niveau} de capital culturel permet d'avoir de meilleures chances d'effectuer un parcours scolaire de haut niveau.

Il est ainsi que les inégalités de capitalisme se transforment en inégalité des chances, comme le souligne Bourdieu dans des Héritiers (1968). Avec l'exemple des étudiants de lettres, discipline nécessitant un solide capital culturel, il montre que ceux qui réussissent le mieux sont : en grande majorité issus de milieux sociaux favorisés. **

(*) En terme d'exemple concret de l'influence de l'héritage économique sur la trajectoire de vie d'un ménage, on peut évoquer le document (6) qui nous dit qu'un ménage

ayant reçu une somme d'argent conséquente (d'une donation ou d'un héritage) et désireux d'être propriétaire a une probabilité significativement plus élevée d'acheter sa résidence. Or être propriétaire est un facteur majeur de protection contre la pauvreté, surtout lorsqu'on est à la retraite.]

*** Ainsi le capital culturel représente le facteur majeur de réussite de la scolarité, et ce encore aujourd'hui comme le mentionne Sophie Cayeurette-Premblière dans son article "Penser la mobilité sociale", ce qui signifie qu'une inégalité initiale de capital culturel conduit à une inégalité scolaire.

Il en va de même en ce qui concerne le capital social. Comme le mentionne Granovetter dans son article "La force des liens faibles", le réseau social - et dans celui-ci les personnes desquelles nous ne sommes pas extrêmement proches constituent un atout précieux dans l'obtention d'un poste à responsabilité.

Ce résultat, trouvé à partir d'une enquête qualitative menée à Boston, est confirmé par les études de Fouse dans son article "Rôle spécifique et croissance du capital social" qui se fonde sur des données de l'INSEE, ou encore celle de Guillaume Saint-Jacques et al. fondée elle sur des données de LinkedIn (un réseau social dédié au monde professionnel) intitulée "A Causal Test of the Strength of Weak Ties". Ainsi, une inégalité de capital social se traduit par une inégalité d'accès aux postes les plus prestigieux.

On voit donc par quels mécanismes les ~~capitaux~~ transferts intergénérationnels de capitaux génèrent des inégalités qui auront une grande influence sur la capacité des individus à accumuler à leur tour du capital, engendrant par là un phénomène

d'accélération des inégalités. Toutefois, si les inégalités intercatégorielles sont indéviables, il convient d'étudier l'influence des transferts ~~de capitaux~~ intergénérationnels de capitaux sur les inégalités intracatégorielles, c'est-à-dire qui concernent les individus au sein d'une même classe sociale.

des transferts intergénérationnels de capitaux ont des effets plus nuancés quant aux inégalités intracatégorielles, peuvent ainsi remettre en cause le fait qu'ils soient responsables d'une accélération, ~~mais plutôt parler~~ Peut-être faudrait-il parler de transformation des inégalités.

C'est d'abord, un des principaux marqueurs de différenciation des individus au sein d'une même classe et le genre. ~~En~~ ^{Il} ~~système~~ est à l'échelle de la société actuelle un système de bureaucratie et fondant sur le sexe et ^{est} assorti de manière arbitraire certaines caractéristiques. Ces caractéristiques sont prises en compte dans les transmissions intergénérationnelles, généralement par la^s des inégalités de genre. C'est ce que montrent Seybille Gollac et Céline Bessière dans le genre du capital (doc 5) avec l'exemple de la famille Pilon, elle montrent en quoi les stratégies de reproduction familiale sont défavorables aux femmes. Ainsi, une femme étant victime de discriminations sur le marché du travail de par le fait qu'elle est une femme, il est logique pour une famille de faire hériter les hommes des biens structurels (ici le boulanger) et d'octroyer aux ~~filles~~ femmes des compensations financières

Copie anonyme - n°anonymat : 459578

Emplacement
QR Code

Filière : BIL

Session : 2024

Épreuve de : Sciences sociales

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Est-ce ainsi que les femmes de la famille Pilon se trouveront désavantagées dans l'héritage du point de vue économique. On peut cependant noter qu'elles ~~héritent~~ héritent de plus de capital culturel, leur famille les ayant plus poussées à étudier que l'homme. On voit donc que si la répartition est certes inégalitaire, elle est aussi structurée par le genre et ne se fait pas au hasard : certains types de capitaux seront distribués soit à l'un des genres soit à l'autre, et ce de manière consciente. Cette distribution genrée et inégalitaire est également soulignée par Elena Bellotti dans son ouvrage Du côté des petites filles. Elle montre le comportement différent des mères selon le genre, avec une stimulation plus orale pour les filles, et une stimulation plus physique pour les garçons, ainsi que des attentes plus hautes pour les garçons conduisant à une socialisation différente, et donc à la transmission d'un capital culturel différent.

Un autre facteur d'inégalité intercatégorielles est l'âge. On voit cependant que dans ce cas, l'effet des transferts intergénérationnels de capitaux contribue à diminuer ces inégalités. Le document ⑦ illustre l'"effet compensatoire" qui a la famille face

à la disparité des revenus due à l'âge. Par exemple, si l'indice de dissimilité du revenu primaire et des ressources sociales des moins de 25 ans est de 0,44, celui avec les mêmes revenus et la prise en compte de l'aide familiale s'élève à 0,51, soit un écart de 0,7 point. Ainsi les transferts intergénérationnels de capitaux et surtout ceux intervenant du vivant des deux parties (héritages exclus donc) permettent de résorber des inégalités intergénérationnelles.

Les transferts intergénérationnels de capitaux ont donc des effets plus nuancés en ce qui concerne les inégalités intracatégorielles, qui prennent de plus en plus d'ampleur comme le souligne Prasannalou et Fiteussi dans le Nouvel état des inégalités. Il n'en reste pas moins que les inégalités générées sont plus importantes que ce qu'ils permettent de résorber, aussi faut-il mener une réflexion sur la manière de diminuer ces transferts.

Peus avons donc vu que les transferts intergénérationnels de capitaux génèrent de nombreuses ~~qualités~~ inégalités, et que la seule inégalité qu'ils aident à combattre peut l'être également par la redistribution et reste limitée à des inégalités intracatégorielles (doc ④). Aussi faut-il limiter les transferts et leurs effets.

Le facteur principal d'inégalité est ce semble-t-il la transmission du capital économique. Comme le souligne Piketty dans Le Capital au XXI^e siècle, le capital économique prend une importance de plus en plus grande par rapport aux revenus du travail. Et est ainsi qu'il préconise la mise en place d'une taxe sur le capital. En ce qui concerne les flux successoraux, on peut noter avec le document ④ un taux relativement bas (en dessous de 20%) d'imposition, ^{des successions en ligne directe} y compris pour les héritages les plus élevés. Si les héritages les plus bas sont très peu voire non imposés du fait du droit de chacun de transmettre jusqu'à 100 000 € par enfants sans prélèvement, il n'est pas compréhensible que ce taux ne soit pas plus élevé pour les derniers centiles des héritages en ligne directe, et qu'il soit légèrement progressif pour les héritages en ligne indirecte. On note sur le CAE écrit par Emille Lendrain et al., intitulé "Repenser l'héritage", est éclairante en ce qu'elle liste des niches fiscales permettant d'éviter de payer des impôts lors des successions, comme le démembrement de propriété, l'effacement sur les plus values à la succession, les assurances vie, ou encore les accords d'attribution qui permettent un abattement de 75% des biens professionnels. Ainsi, on comprend mieux la proposition

de la France insoumise relative aux héritages supérieurs à
douze millions d'euros. Par ailleurs, cette même note
fait la ^{constatation} ~~constatation~~ du fait que 50% des transmissions
économiques se font du vivant des ~~parties~~ parties et non
leur héritage. Ainsi, cette note recommande de créer
une amorce d'imposition sur le flux successoral total, de
garantir un capital à tous et d'éliminer les niches fiscales. ✖
On peut enfin noter que avec l'exemple que livre le genre
du capital (doc 5), une législation plus ferme concernant
le partage des successions entre héritiers est nécessaire puisque
malgré un partage inévitable, celui-ci se fait
« en accord avec les principes du code civil » et avec l'aide
des professionnels du droit.

Enfin, l'autre transfert de capital dont il faut s'occuper
est celui du capital culturel. S'il semble difficile et contre-
productif de chercher à limiter le capital culturel des classes
favorisées, il s'agirait de donner accès à tous à ce capital
culturel. Il faudrait donc que l'École prenne en compte
les différences sociales, et ainsi qu'elle évite l'éloignement
du niveau des élèves moyens et faibles comme le
note l'article de Noémie Le Bonné, « L'éducation au
rythme des enquêtes PISA ». Comme le soulignait déjà
Bourdieu, l'École est actuellement ~~une école~~ plus une
institution de travail social que de mobilité sociale.

Ainsi, les ~~transferts de capitaux~~ transferts de capitaux il semble y avoir des
moyens pour limiter l'influence des transferts intergénérationnels
de capitaux et ainsi obtenir une société fondée sur le mérite
et non pas sur l'héritage.

Filière : BLU

Session : 2024

Épreuve de : Sciences sociales

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

⊕ D'ailleurs, comme le notent Philippe d'Agboon et Alexandra Roulet dans Penser l'État, il est d'autant plus nécessaire d'éliminer les roches fiscales afin d'élever le "consentement à l'impôt" et ainsi de rendre acceptable pour tous des taux d'imposition parfois élevés.

Pour conclure, les transferts intergénérationnels de capitaux semblent avoir globalement une dynamique d'augmentation et d'accélération des ~~capitaux~~ inégalités. Il s'agit donc de limiter cet effet délétère pour la cohésion sociale, et de ne pas tendre vers une société du mérite et non de l'héritage comme ce fut le cas par le passé, par des mécanismes de redistribution.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE



